

## Cas type SYSTÈME CAUSSE SPÉCIALISÉ

Un système ovin spécialisé dans une exploitation de structure moyenne pour la zone, utilisant des ressources pastorales  
77 ha (17 ha céréales - 60 ha SFP - 130 ha de parcours en propre ou en location soit 207 ha SAT) - 1,5 UMO  
500 brebis - Productivité 1,4



Ce système ovin spécialisé rassemble des exploitations de structure petite ou moyenne pour la zone. D'altitude moyenne (400-800 m) avec une pluviométrie faible et mal répartie (400 à 650 mm), ces plateaux calcaires se caractérisent en outre par des contraintes agronomiques qui perturbent la pousse de l'herbe. Cependant, le faible rendement des surfaces fourragères est compensé par la grande disponibilité de surfaces pastorales.

De ce fait, ces exploitations sont autosuffisantes en fourrage grossier. Malgré le faible potentiel, les

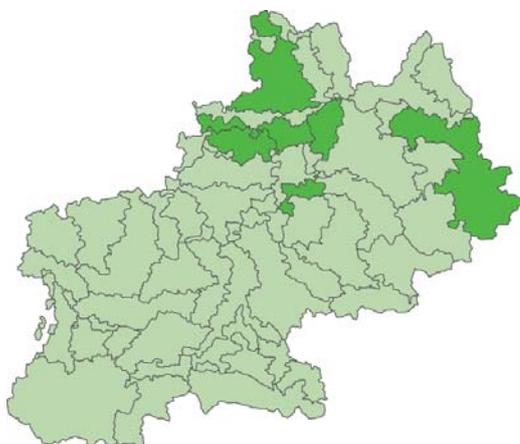
meilleures surfaces permettent la production de céréales qui procure une autonomie partielle de l'exploitation.

La main-d'œuvre disponible représente 1,5 UTH.

La conduite du troupeau est intensive avec une recherche de la meilleure prolificité possible. Deux modes principaux d'agnelages existent : un agnelage par brebis et par an réparti entre 3 ou 4 périodes permettant du rattrapage ou de l'accélération et le 3 agnelages en 2 ans stricts. L'agneau lourd sous signe officiel de qualité est le produit principal. Issu d'une mère de race rustique avec une bonne prolificité, il est le résultat d'un croisement avec un bélier de race bouchère, souvent issu de sélection.

Ce système, surtout présent dans les bassins Lot et le sud de l'Aveyron, peut exister aussi dans les zones pédoclimatiques semblables de la région.

### PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

> Localisation du système en Midi-Pyrénées

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

#### Atouts

- Production sous signe officiel de qualité.
- La ressource pastorale est abondante à condition de résoudre le problème des clôtures.
- Systèmes avec plusieurs périodes d'agnelage permettant des rentrées de trésorerie régulières et des rattrapages en terme de reproduction, pour tendre vers des taux de mise bas voisins de 1 ou plus.
- Système à forte valeur agrienvironnementale (préservation de milieu sensible, de la biodiversité, lutte contre la déprise et les risques d'incendie).

#### Contraintes

- Zone à faible potentiel cultural et/ou en déprise sociale.
- Sensibilité aux aléas climatiques.
- Nécessité de surfaces importantes induisant un fort morcellement, des longueurs de clôtures conséquentes et des déplacements de troupeau.



RÉSEAUX  
D'ÉLEVAGE



INSTITUT DE  
L'ÉLEVAGE



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRES D'AGRICULTURE



Maison de l'Élevage  
EDE du Tarn



## GESTION DES SURFACES

### Assolement

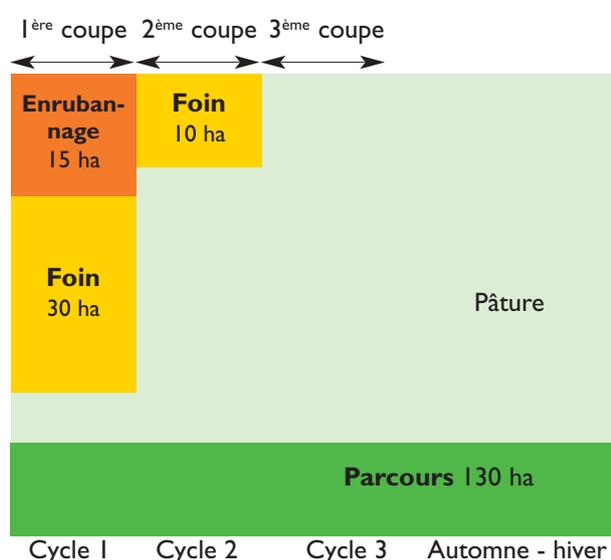
Source : Réseaux d'Élevage, 2009

<b>Céréales</b>	<b>17 ha</b>
<b>Prairie temporaire</b>	<b>60 ha</b>
<b>Parcours</b>	<b>130 ha</b>



### Schéma d'utilisation des surfaces

Source : Réseaux d'Élevage, 2009



La mise à l'herbe se fait dans la première quinzaine d'avril.

L'enrubannage fin avril début mai, sur les meilleures parcelles garantit la qualité de la première coupe et l'étalement de la récolte.

Les foins en première coupe sont réalisés à partir du 10 mai jusqu'à mi-juin pour les parcelles les plus tardives.

L'utilisation en pâture exclusive (dès la première coupe) concerne surtout les prairies temporaires en fin de rotation.

Les surfaces extensives (parcours) sont utilisées dès le milieu du printemps, en été et en automne par les lots des vides et en début de gestation. Les meilleurs parcs sont réservés aux agnelles. Parfois l'hiver, les vides et gestantes peuvent prolonger le pâturage jusqu'à une date avancée.

## FERTILISATION ET PRODUCTION DES SURFACES

### Récolte

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Fourrages	ha	Rdt/ha	Quantité
Enrubannage	15	4,5 t MS	67,5 t MS
Foin 1c	30	3,5 t MS	105 t MS
Foin 2c	10	2,0 t MS	
<b>Total</b>			<b>172,5 t MS</b>
Céréales	17	35 q	60 t

En pratique, suivant la pousse de printemps, la surface fauchée en premier cycle est plus importante pour assurer un stock de sécurité.

### Fertilisation

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)	Fumier (t/ha)
Céréales	70	-	-	30
Prairies enrubannées	80	-	-	20 t/ha sur 50 % de la surface
Prairies fauchées	20	20	20	
Prairies pâturées	20	20	20	-

Fertilisation pour des prairies temporaires à base de mélange. Si l'on enrichit l'assolement en légumineuse (comme cela semble évoluer), la fumure P-K se substitue à l'azote.

## FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

Le troupeau de races FI 46 ou rustiques avec une prolificité moyenne à bonne est conduit :

- en croisement avec béliers de race à viande ou IA race pure pour le renouvellement,
- en 3 périodes d'agnelage avec une accélération non systématique des mises bas.

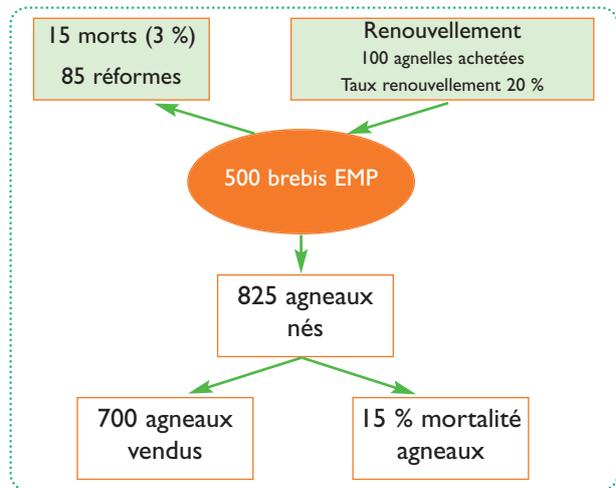
### Résultats

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Taux de MB	103
Prolificité	160
Mortalité agneau	15 %
Productivité numérique	1,40

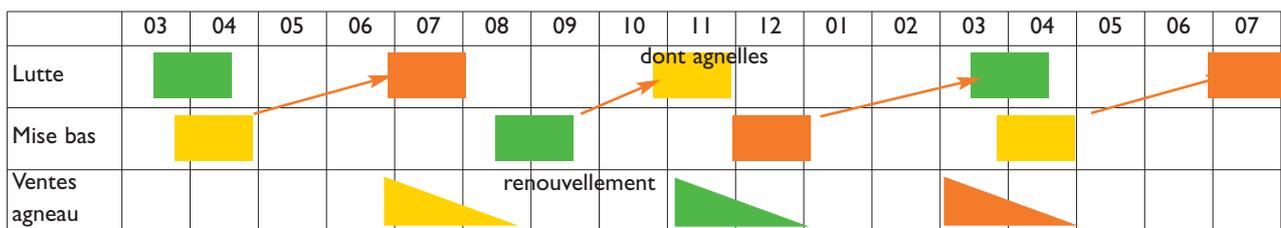
### Schéma de fonctionnement

Source : Réseaux d'Élevage, 2009



### Conduite de la reproduction

Source : Réseaux d'Élevage, 2009



→ accélération

En accélération stricte de la MB "jaune", on passe à la lutte "orange", puis de la MB "orange" à la lutte "verte". Après la MB "verte", le cycle recommence. Dans les systèmes Causse, plus la part des surfaces pastorales est importante et moins l'accélération est systématique.

L'éleveur la limite à l'équilibre entre lots et les agnelles qui rentrent par le cycle jaune sont accélérées pour se placer sur un cycle orange. Les luttes sont courtes, 3 à 4 semaines. La période de vente débute aux premiers sevrages (70 jours) et s'étale sur 35-40 jours.

## ALIMENTATION / RATIONNEMENT

- Concentré brebis : 90 kg dont 85 % de céréales
- Concentré agneau : 65 kg
- Fourrage : 280 kg de MS soit 40 % de la ration en fourrage stock
- Agneau sous la mère jusqu'au sevrage qui intervient à partir de 70 jours après la mise bas.
- Si le ratio stock/pâturage augmente, la diminution du pâturage se traduit par une utilisation moindre des parcours et, sur les prairies temporaires, par une

première coupe réalisée de préférence en enrubannage (au détriment de l'ensilage).

- Les animaux sont conduits en 3 lots principaux :
  - les animaux en production (pouvant être eux-mêmes divisés en fonction de la prolificité),
  - les animaux vides ou en début de gestation,
  - les agnelles.

## VENTES / COMMERCIALISATION

- 95 % d'agneaux lourds de bergerie vendus entre 70 et 110 jours
- 17,5 kg de carcasse en moyenne par agneau

- Ventes sous signe de qualité (Label Rouge ou CCP)
- Période de désaisonnement : ventes octobre-novembre

## MOYENS DE PRODUCTION

### Bâtiments

#### Bergerie

- Une bergerie modernisée de 600 m<sup>2</sup> en priorité pour les agnelages, les allaitantes et les agneaux.
- Distribution mécanisée (couloir ou tapis, vis de distribution du concentré sur parc à agneaux).
- Cornadis autobloquants.
- Parc à agneaux.
- 400 m<sup>2</sup> de bâtiments plus anciens ou légers pour les agnelles, les réformes et les brebis à l'entretien à la période hivernale.

### Stockage

- Cellules (capacité 80 tonnes), hangar à foin (capacité 900 balles de foin, 700 balles de paille) et matériel divers.



## LE MATÉRIEL

### Propriété

- Récolte foin (faucheuse conditionneuse, pirouette andaineuse, round baller).
- Remorques plateau et bennes.
- Travail du sol superficiel (rouleau, herse...).
- 2 tracteurs puissance moyenne dont un avec chargeur frontal.
- Gyrobroyeur.

### CUMA

- Tracteur 4 roues motrices 150 CV.
- Semoir.
- Charrue, casseuse de pierre, déchaumeur, cultipacker.
- Appareil de traitement.
- Épandeur à fumier.
- Enfonce pieux

### Entreprise

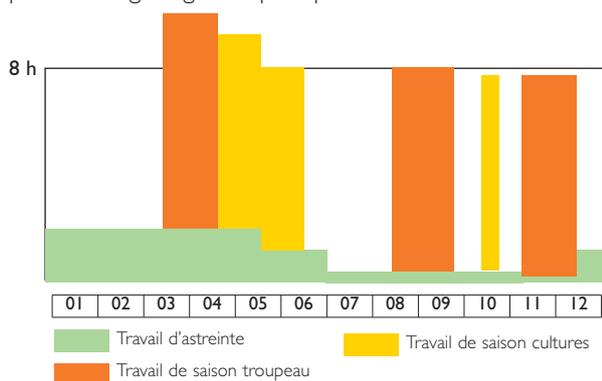
- Récolte céréales.
- Enrubannage, ensilage.

## LE TRAVAIL

### Répartition

Dans ce système, le travail est caractérisé par des pointes fortes correspondant :

- Aux agnelages
- à l'agnelage de fin d'hiver car tous les animaux sont alors en bergerie ou commencent à sortir. C'est aussi la période d'agnelage des primipares.



- l'agnelage d'été est moins pénible à gérer car tous les autres animaux sont dehors.

- l'agnelage d'automne est celui qui pose le moins de problème.

En ce qui concerne l'allaitement artificiel, sauf pour les races prolifiques (au-delà de 1,6), il n'y a pas de mise en place d'un chantier et d'équipements spécifiques. Aussi, la plupart du temps, le problème est géré à l'agnelage par de la surveillance afin de favoriser les adoptions et limiter la mortalité.

- Au printemps, à la récolte des foins et à la conduite du pâturage avec au moins trois lots d'animaux.

### Besoin de main-d'œuvre

- Le besoin en main-d'œuvre représente 1,5 UTH, 1 personne avec une aide, le plus souvent familiale (parent, époux).

### LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

### LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne (FEADER) et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'Élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



Juillet 2009

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12  
www.idele.fr - PUB IE : 00 09 57 108

## LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2012

<b>PRODUIT TOTAL</b>		<b>124 740 €</b>	
	Nom- bre	Prix unitaire	Montant total
<b>Produit viande ovine</b>			
			<b>65 560 €</b>
<b>Ventes</b>			
			<b>78 530 €</b>
Agneaux lourds label	600	110	66 000 €
Agneaux lourds	65	102	6 630 €
Agneaux légers	35	70	2 450 €
Réforme brebis	85	40	3 400 €
Réforme béliers	2	25	50 €
<b>Achat d'animaux</b>			
			<b>13 170 €</b>
Agnelles	100	117	11 700 €
Béliers	3	490	1 470 €
Laine			400 €
<b>Produits cultures</b>			
			<b>11 900 €</b>
Céréales autoconsommées	595	20	11 900 €
<b>Aides</b>			
			<b>47 080 €</b>
<b>Aides animales</b>			
			<b>12 110 €</b>
Aide à la brebis	500	21	10 500 €
Aide à la contractualisation	500	3,22	1 610 €
<b>Autres aides</b>			
			<b>38 023 €</b>
ICHN	50	114	7 000 €
PHAE			7 600 €
DPU			23 423 €
Modulation et prélèvements			- 3 053 €

<b>CHARGES TOTALES</b>		<b>98 035 €</b>	
	Quan- tité	Prix unitaire	Montant total
<b>Charges opérationnelles</b>			
			<b>39 246 €</b>
<b>Troupeau</b>			
			<b>31 604 €</b>
Alimentation	500	47,80	23 901 €
Autoconsommé			11 900 €
Acheté			12 001 €
Frais d'élevage	500	15,41	7 703 €
<b>Surface fourragère</b>	<b>500</b>	<b>11,28</b>	<b>5 638 €</b>
<b>Surface céréales</b>	<b>17</b>	<b>117,83</b>	<b>2 003 €</b>
<b>Charges de structure (hors amortissements et frais financiers)</b>			
			<b>43 939 €</b>
MSA Salaires			7 000 €
MSA			5 000 €
Salaires, charges sociales			2 000 €
Mécanisation			16 168 €
Carburant			6 027 €
Travaux par tiers			4 073 €
Entretien, achat petit matériel, divers			6 068 €
Bâtiments			1 478 €
Foncier			6 297 €
Autres charges de structure			12 996 €
Assurances			3 184 €
Eau, EDF, téléphone			1 152 €
Gestion, cotisations			3 247 €
Divers			5 412 €
<b>Amortissements</b>			
			<b>13 650 €</b>
Foncier			150 €
Bâtiments			3 750 €
Mécanisation			7 000 €
Autres			2 750 €
<b>Frais financiers</b>			
			<b>1 200 €</b>

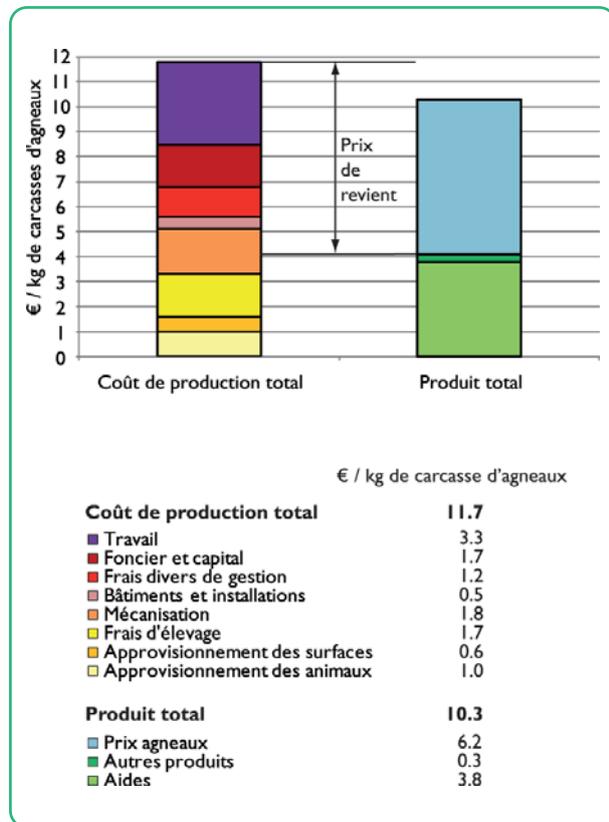
### RÉSULTATS POUR UNE EXPLOITATION EN VITESSE DE CROISIÈRE

<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>		<b>41 555 €</b>																											
<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <table border="1"> <tbody> <tr> <td colspan="2"><b>Revenu disponible</b></td> <td colspan="2"><b>29 555 €</b></td> </tr> <tr> <td>Annuité</td> <td></td> <td>12 000 €</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <table border="1"> <tbody> <tr> <td colspan="2"><b>Résultat courant</b></td> <td colspan="2"><b>26 705 €</b></td> </tr> <tr> <td>Amortissements</td> <td></td> <td>13 650 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Amortissements bâtiment</td> <td></td> <td>3 750 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Frais financiers</td> <td></td> <td>1 200 €</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> </td> </tr> </table>				<table border="1"> <tbody> <tr> <td colspan="2"><b>Revenu disponible</b></td> <td colspan="2"><b>29 555 €</b></td> </tr> <tr> <td>Annuité</td> <td></td> <td>12 000 €</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	<b>Revenu disponible</b>		<b>29 555 €</b>		Annuité		12 000 €		<table border="1"> <tbody> <tr> <td colspan="2"><b>Résultat courant</b></td> <td colspan="2"><b>26 705 €</b></td> </tr> <tr> <td>Amortissements</td> <td></td> <td>13 650 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Amortissements bâtiment</td> <td></td> <td>3 750 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Frais financiers</td> <td></td> <td>1 200 €</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	<b>Résultat courant</b>		<b>26 705 €</b>		Amortissements		13 650 €		Amortissements bâtiment		3 750 €		Frais financiers		1 200 €	
<table border="1"> <tbody> <tr> <td colspan="2"><b>Revenu disponible</b></td> <td colspan="2"><b>29 555 €</b></td> </tr> <tr> <td>Annuité</td> <td></td> <td>12 000 €</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	<b>Revenu disponible</b>		<b>29 555 €</b>		Annuité		12 000 €		<table border="1"> <tbody> <tr> <td colspan="2"><b>Résultat courant</b></td> <td colspan="2"><b>26 705 €</b></td> </tr> <tr> <td>Amortissements</td> <td></td> <td>13 650 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Amortissements bâtiment</td> <td></td> <td>3 750 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Frais financiers</td> <td></td> <td>1 200 €</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	<b>Résultat courant</b>		<b>26 705 €</b>		Amortissements		13 650 €		Amortissements bâtiment		3 750 €		Frais financiers		1 200 €					
<b>Revenu disponible</b>		<b>29 555 €</b>																											
Annuité		12 000 €																											
<b>Résultat courant</b>		<b>26 705 €</b>																											
Amortissements		13 650 €																											
Amortissements bâtiment		3 750 €																											
Frais financiers		1 200 €																											
<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <table border="1"> <tbody> <tr> <td>Marge brute hors aides / brebis</td> <td>57 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Marge ovine par brebis</td> <td>81 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Marge de l'atelier ovine</td> <td>40 627 €</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th></th> <th>Recommandé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Marge brute / produit brut</td> <td>69</td> <td>&gt; 60</td> </tr> <tr> <td>Résultat / produit brut</td> <td>21</td> <td>20-35</td> </tr> <tr> <td>Annuités / produit brut</td> <td>10</td> <td>&lt; 20</td> </tr> </tbody> </table> </td> </tr> </table>				<table border="1"> <tbody> <tr> <td>Marge brute hors aides / brebis</td> <td>57 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Marge ovine par brebis</td> <td>81 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Marge de l'atelier ovine</td> <td>40 627 €</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Marge brute hors aides / brebis	57 €			Marge ovine par brebis	81 €			Marge de l'atelier ovine	40 627 €			<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th></th> <th>Recommandé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Marge brute / produit brut</td> <td>69</td> <td>&gt; 60</td> </tr> <tr> <td>Résultat / produit brut</td> <td>21</td> <td>20-35</td> </tr> <tr> <td>Annuités / produit brut</td> <td>10</td> <td>&lt; 20</td> </tr> </tbody> </table>			Recommandé	Marge brute / produit brut	69	> 60	Résultat / produit brut	21	20-35	Annuités / produit brut	10	< 20
<table border="1"> <tbody> <tr> <td>Marge brute hors aides / brebis</td> <td>57 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Marge ovine par brebis</td> <td>81 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Marge de l'atelier ovine</td> <td>40 627 €</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Marge brute hors aides / brebis	57 €			Marge ovine par brebis	81 €			Marge de l'atelier ovine	40 627 €			<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th></th> <th>Recommandé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Marge brute / produit brut</td> <td>69</td> <td>&gt; 60</td> </tr> <tr> <td>Résultat / produit brut</td> <td>21</td> <td>20-35</td> </tr> <tr> <td>Annuités / produit brut</td> <td>10</td> <td>&lt; 20</td> </tr> </tbody> </table>			Recommandé	Marge brute / produit brut	69	> 60	Résultat / produit brut	21	20-35	Annuités / produit brut	10	< 20				
Marge brute hors aides / brebis	57 €																												
Marge ovine par brebis	81 €																												
Marge de l'atelier ovine	40 627 €																												
		Recommandé																											
Marge brute / produit brut	69	> 60																											
Résultat / produit brut	21	20-35																											
Annuités / produit brut	10	< 20																											

## COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER

### Coût de production et produit de l'atelier ovin

Source : Réseaux d'Élevage, 2012



### RÉMUNÉRATION DES CHARGES SUPPLÉMENTAIRES :

- Main-d'œuvre des exploitants : 1,5 SMIC/UMO
- Terres en propriété : prix de fermage moyen de l'exploitation ou de la région
- Capitaux propres à 1,5 %

### PRIX DE REVIENT

= coût de production - aides - coproduits (laine et réformes)

### Coût de production et rémunération de la main-d'œuvre

Source : Réseaux d'Élevage, 2012

Coût de production (€/kgc)	11,7
Produit total (€/kg)	10,3
Productivité main-d'œuvre (kgc/UMO)	8240
Prix de revient (€/kgc)	7,6
Rémunération permise (nb SMIC/UMO)	0,84

## SENSIBILITÉ DU SYSTÈME

### Résultats observés

Source : Réseaux d'Élevage, 2012

	Moyenne 1/3 supérieur	Cas-type
EMP	515	568
Productivité numérique	1,32	1,64
Proliférite	149	163
Taux de mise bas	107%	121%
Concentrés / EMP	204	205
Prix moyen agneau	99,1	101,6
Marge brute / EMP	98	130

### Variation de l'EBE par rapport au cas-type

Source : Réseaux d'Élevage, 2012

Prix agneau	95 €	100 €	107,07 €	110 €	115 €
Productivité					
1,20			-8991		
1,30			-4496		
1,40	-8450	-4950	0	2050	5550
1,50			4494		
1,60			8989		
1,70			13485		
1,80			17980		

### Installation dans ce système

Ce type d'exploitation représentant un capital conséquent, l'installation se fera prioritairement dans un cadre sociétaire, en remplacement d'un associé ou en développant le troupeau existant. La reprise d'une exploitation individuelle en dehors du cadre familial s'avère très difficile; en effet même si les achats se limitent au matériel et au cheptel, l'investissement reste très important. Les 1,5 UTH sont absolument nécessaires pour assurer un confort minimum de travail.

## LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

## LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne (FEADER) et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'Élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12

www.idele.fr - PUB IE : 00 13 57 028